

Position d'écolo j sur l'enseignement secondaire.

1 Les sociétés modernes posent des exigences souvent complexes aux individus. L'enseignement
2 obligatoire doit avoir pour missions principales de former les citoyens de demain, mais aussi de
3 fournir aux élèves les outils nécessaires à leur épanouissement. Et ce, dans le souci constant de
4 l'égalité de chacun.

5 Une série d'études belges et internationales démontrent que notre enseignement est à deux vitesses
6 et hautement inégalitaire. Non seulement en termes de filières (général, technique et professionnel),
7 mais aussi en termes de performances. Notre système actuel, régi par les piliers, ne répond pas aux
8 attentes. De plus, dans nos sociétés en perpétuel mouvement, il est impératif de permettre à chacun
9 de s'épanouir face aux nouveaux enjeux de société.

10 **DES BASSINS SCOLAIRES**

11 Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la réalité de l'enseignement n'est pas homogène. Le
12 taux d'échec varie selon les régions, en fonction notamment des indices socio-économiques. Pour
13 écolo j, il est important d'aider les endroits où l'on rencontre les difficultés, où l'on retrouve les
14 populations les moins favorisées. A cette fin, il est prioritaire de fournir au monde de l'enseignement
15 un nouveau cadre d'action et de réflexion. A l'avenir, une approche inter-réseaux doit être valorisée.

16 Les bassins scolaires sont des instances territoriales qui collent au plus près de la réalité du terrain. A
17 travers ceux-ci, nous pourrions différencier nos politiques et fixer des priorités en fonction de réalités
18 locales. De plus, par la connexion des différents établissements au sein de ces bassins, nous
19 pourrions renforcer la solidarité et les relations entre nos établissements. Connectés entre eux, les
20 acteurs de l'école pourront mettre sur pied des projets pédagogiques plus ambitieux. D'une logique
21 de compétition, nos établissements scolaires passeront à une logique de collaboration, en faveur des
22 projets pédagogiques et des élèves.

23 Le bassin scolaire doit être l'instance qui régule l'offre scolaire, en répertoriant les besoins et
24 difficultés de chaque établissement. Pour renforcer ce rôle, nous proposons de réformer le système
25 des nominations. Celui-ci se ferait via les bassins scolaires, et non plus via les établissements.

26 Enfin, les bassins scolaires doivent impérativement être une source d'autonomie pédagogique. Ils ne
27 peuvent atteindre leurs objectifs sans intégrer les enseignants et les directions d'écoles dans les
28 processus d'actions et de réflexions. La définition des projets et des priorités de terrain ne peut se
29 faire sans assurer le leadership pédagogique de ces acteurs.

30 Concrètement, la Fédération Wallonie-Bruxelles deviendrait une autorité de régulation, définissant
31 les missions et objectifs des bassins, en concertation avec les acteurs de terrain. Elle y affecterait les
32 ressources nécessaires, en fonction des difficultés rencontrées. Les acteurs du bassin disposeraient
33 ensuite d'une large autonomie dans l'utilisation de ces ressources afin d'atteindre leurs objectifs.

34 DU TRONC COMMUN

35 L'établissement d'un tronc commun pour les deux premiers cycles inférieurs (de la 1^{ère} à la 4^{ème}
36 années) est pour écolo j un des pas à franchir pour obtenir un enseignement plus juste. Au sein du
37 tronc commun, les cours généraux, ainsi que des cours classiquement optionnels, tels que le latin,
38 l'économie ou des cours plus manuels traditionnellement réservés aux filières techniques et
39 professionnelles, seraient donnés. Ce tronc commun permettrait un choix d'orientation plus réfléchi
40 lors de l'arrivée en 5^{ème} secondaire. Le tronc commun permet d'offrir une formation commune à tous
41 et ainsi d'éviter les mécanismes de ségrégation – sociaux ou académiques – qui ont tendance à
42 reproduire les inégalités sociales.

43 Le tronc commun doit comprendre des activités artistiques, techniques, manuelles, culturelles,...
44 (maçonnerie, électricité, couture, mécanique, électromécanique, cuisine, horticulture, théâtre,
45 musique, plomberie, informatique, art plastique). Les semaines peuvent ainsi être articulées en deux
46 longues journées et trois demi-journées. Comme proposé dans l'horaire en annexe : 3 après-midi
47 sont consacrés aux cours techniques et artistiques organisés par modules obligatoires inclus dans le
48 tronc commun. Les modules étant répartis sur les trois après-midi libérés. Ces activités
49 complémentaires font partie du programme scolaire, c'est pourquoi la participation doit être
50 obligatoire mais non évaluée. Ces modules se déroulent à l'école ou à l'extérieur en fonction des
51 infrastructures présentes.

52 Les cours seraient organisés par blocs de 95 minutes (1H35), pause comprise.

53 Dans la continuité, une re planification des vacances, à savoir un raccourcissement des vacances d'été
54 en passant de neuf à six semaines, doit également avoir lieu. Dans le cycle inférieur, deux des trois
55 semaines ainsi récupérées seraient reportées aux vacances de carnaval et d'automne, et les cinq
56 derniers jours, répartis sur toute l'année, seraient consacrés à la découverte d'une activité extra-
57 scolaire au choix (métier, engagement associatif, culturel, etc.). En 5^{ème} et 6^{ème} années, la troisième
58 semaine offrirait la possibilité d'effectuer une expérience de terrain en vue de favoriser le
59 développement d'un projet personnel après les secondaires.

60 Pour écolo j, la formation en langue doit être renforcée et adaptée aux défis actuels. Pour ce faire, il
61 y a la nécessité de rétablir une égalité entre les élèves en instaurant un apprentissage équivalent
62 pour tous les élèves jusqu'à la fin du tronc commun, soit jusqu'à la fin de la 4^{ème} secondaire.
63 L'apprentissage des langues étrangères doit s'inscrire également dans une dynamique socioculturelle
64 en favorisant les rencontres et les échanges. L'apprentissage d'une première langue étrangère doit
65 être dispensé dès la maternelle comme pratiqué en Communauté Germanophone, à Malte ou à
66 Chypre. De plus, une deuxième langue étrangère doit être proposée dès le début du tronc commun.
67 Cet apprentissage passe également par le renforcement de l'apprentissage des langues nationales et
68 la formation des enseignants. La bonne maîtrise du français doit être un objectif prioritaire tout au
69 long du parcours scolaire.

70 Face à nos sociétés plurielles et multiculturelles, il est indispensable d'éveiller au mieux les élèves aux
71 réalités de la société. C'est pourquoi le cours de religion et de morale doit être réformé. De la
72 première à la quatrième secondaire, un cours des religions et des philosophies devra être proposé
73 aux élèves. En outre, un cours obligatoire de citoyenneté et de vie permettra de préparer les élèves à
74 trouver leur place au sein de la société, à la sortie de leurs études secondaires.

75 **DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES**

76 Évaluation et orientation des élèves ne font qu'un. Le système actuel ne permet pas de fournir aux
77 élèves les outils pour s'orienter correctement et les filières techniques et professionnelles sont
78 confondues avec des études de second rang.

79 L'orientation des élèves doit se réaliser sur deux fronts. D'abord il s'agit, à la fin du tronc commun,
80 d'évaluer les compétences et les intérêts des élèves pour leur proposer un choix qui correspond à
81 leur volonté. Cette aide à l'orientation doit être réalisée par un organe extérieur à l'établissement
82 scolaire, une entité externe propre à chaque bassin scolaire. Cette orientation doit se faire sur base
83 des avis des conseils de classes et sur les recommandations formulées pour les centres PMS. Par
84 ailleurs, ces centres PMS doivent être revalorisés et renforcés.

85 Ensuite, l'orientation en fin de secondaire doit aider l'élève à choisir des études supérieures
86 adaptées. Pour ce faire, la mise en place de cellules de discussions entre les élèves et acteurs de la
87 société civile est indispensable et prendra place dans la semaine d'orientation prévue pour les élèves
88 de cinquième et sixième secondaire.

89 Notre système scolaire ne prend pas assez en compte les difficultés de nos élèves. Le décrochage
90 scolaire est une réalité à prendre en compte, pour donner à chacun les mêmes chances
91 d'épanouissement. Pour ce faire, écolo j valorise le travail accompli au sein des services d'accrochage
92 scolaire (SAS). Ceux-ci doivent être reconnus comme acteurs à part entière de notre enseignement.
93 Les cours de remédiation doivent être renforcés également au sein des écoles

94 **DE LA REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

95 Nos enseignants souffrent d'un manque de considération envers leur travail. Il convient de
96 revaloriser la profession. écolo j veut améliorer leurs conditions de travail, car ceci aura un effet
97 positif sur les performances de notre système éducatif.

98 Tout d'abord, il convient de valoriser la formation initiale, en accentuant l'importance des outils et
99 des compétences pédagogiques qu'ils doivent acquérir. De plus, nos enseignants doivent avoir accès
100 à une formation continue de qualité, où ils pourront prendre connaissance des différentes initiatives
101 et expériences de terrain. Ces formations doivent être un lieu de partage et de découverte pour
102 chaque enseignant. Certaines de ces formations devraient être organisées au sein des bassins
103 scolaires.

104 Les nouveaux enseignants sont souvent livrés à eux-mêmes. 35% d'entre eux quittent leur métier
105 durant les cinq premières années. Il convient de renforcer le tutorat entre les nouveaux et les
106 anciens enseignants. De plus, il faut veiller à ce que chaque classe permette une bonne ambiance de
107 travail, notamment en évitant les situations de surnombre d'élèves.

108 Enfin, la carrière d'enseignant doit être dynamique et motivante. Pour ce faire, le système des
109 nominations doit être modifié. Chaque enseignant serait nommé au sein d'un bassin scolaire, en
110 fonction du projet pédagogique des établissements, ce qui favoriserait sa mobilité.